

QUE FAIRE DE SES DÉCHETS VERTS ?

Si vous jardinez et que vous n'avez pas de composteur, vous pouvez :

→ COMPOSTER EN TAS



1. Stockez les végétaux, idéalement sur un emplacement ombragé
2. Placez des branchages pour la base
3. Déposez feuilles, tontes de pelouse, branches, mauvaises herbes

Le mélange des matières 50/50 (sèches et humides) vous permettra au bout d'environ 9/12 mois d'obtenir du compost, utile pour fertiliser votre jardin !

50%



DÉCHETS HUMIDES

- Tontes de gazon
- Plantes vertes
- Mauvaises herbes
- Fanés de légumes

50%



DÉCHETS SECS

- Paille, sciure
- Branches broyées
- Papier/carton
- Feuilles mortes
- Tourbe

→ FABRIQUER SON PAILLAGE

1. Broyez, avec une tondeuse par exemple, tous les petits branchages
2. Déposez les copeaux au pied des plantes, arbres et arbustes ou encore au pied des tomates, framboises...

Toutes les astuces du paillage en vidéo



Spécial pelouse



Le mulching

Le mulching consiste à tondre finement sa pelouse et la laisser sur place.

Vous pouvez aussi laisser sécher l'herbe en l'étalant puis l'utiliser en paillage.

Toutes les astuces du mulching en vidéo



Retrouvez plus d'infos sur le guide " le compostage de A à Z " à télécharger :



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

VersaillesGrandParc.fr

Suivez nous sur :

